

*Initiatives ministérielles*

blancs non handicapés occupent encore 78 p. 100 des postes de gestion de la fonction publique.

En termes d'impacts de la discrimination systémique dont sont victimes les femmes, M<sup>me</sup> Simms soulignait: «Il ne faut pas sous-estimer les coûts de la discrimination. On a amplement prouvé la corrélation entre sexe et pauvreté au Canada. Un grand nombre d'études réalisées par le gouvernement ont confirmé que les femmes sont plus pauvres que les hommes et que les femmes handicapées, les femmes immigrantes et celles appartenant à des minorités visibles ainsi que les femmes autochtones sont parmi les plus pauvres.»

Il est faux de dire, comme le prétendait, entre autres, mon collègue d'Edmonton-Sud-Ouest, il y a deux jours, que «c'est de la discrimination à rebours, c'est prétendre qu'on peut trouver du travail, être promu ou engagé en fonction de caractéristiques physiques plutôt que du mérite.»

Cette vision reflète, et vous excuserez la dureté apparente de mes mots, une vision sexiste et machiste de la situation.

Cette vision refuse de voir la réalité en face, celle que vivent des milliers de Canadiennes et Québécoises, de Canadiens et de Québécois. Je parle bien sûr des membres des groupes identifiés par la loi: les femmes, les personnes handicapées, les minorités visibles et les autochtones.

C'est à cette réalité que faisaient référence M<sup>me</sup> Simms et bon nombre d'autres témoins qui sont venus représenter leurs collègues de travail moins privilégiés.

• (1550)

Quelques chiffres illustrent d'ailleurs très bien leurs revendications. Statistique Canada indique que, en 1993, les femmes travaillant à temps complet gagnaient 72 p. 100 du salaire des hommes. Et c'est même la réalité présentement dans la fonction publique fédérale, où les femmes gagnent 72 p. 100 du salaire des hommes. J'espère qu'on va procéder très rapidement à une rectification de cette situation au sein même de la fonction publique fédérale.

Cependant, le revenu moyen des travailleuses immigrées représentait 54 p. 100 de celui des travailleurs immigrés et près de 80 p. 100 des femmes handicapées avaient un revenu annuel de moins de 10 000 \$. C'est donc une situation alarmante et nous devons procéder à une telle loi pour rectifier le tir. On sait aussi que les 10 emplois les moins bien rémunérés au Canada sont occupés à 75 p. 100 par des femmes. Selon le Conseil du statut de la femme, la proportion des femmes dans les métiers les moins payants a progressé quatre fois plus que dans les professions les mieux rémunérées. Cet organisme explique cette situation par la division sexuelle du travail, qui a conduit à une sous-évaluation du travail rémunéré des femmes, dont découlent naturellement les iniquités salariales.

Les organisatrices de la grande marche québécoise du printemps dernier ont rappelé que cet état de fait, cette inégalité des revenus entre les hommes et les femmes compromet la sécurité économique des femmes maintenant et au moment de la retraite. Quant aux autres groupes désignés, on sait, d'après les données

mêmes du ministère du Développement des ressources humaines, qu'ils sont caractérisés par une grave sous-représentation des peuples autochtones et des personnes handicapées et une concentration de leurs membres dans des emplois peu rémunérés. La situation serait particulièrement aiguë pour les autochtones des deux sexes. Voilà pourquoi nous avons besoin d'une loi sur l'équité en matière d'emploi.

Non contents de dénigrer les fondements mêmes d'une loi sur l'équité dans l'emploi, nos amis réformistes nient allègrement la dure réalité que vivent nos concitoyens et concitoyennes des groupes désignés. Encore il y a deux jours, mon collègue d'Edmonton-Sud-Ouest déclarait: «Ce fondement laisse entendre que les Canadiens sont mesquins, réactionnaires, racistes et portés à faire de la discrimination. Les Canadiens ne sont pas comme cela. Nous ne sommes pas comme cela. Une telle discrimination n'existe pas au travail.» Donc, ils nient le problème.

«Sur les lieux de travail, surtout à l'extérieur de la fonction publique fédérale, les Canadiens sont très progressistes. C'est l'industrie qui donne le pas. Cette loi est parfaitement inutile.» C'est la politique de l'autruche. Et il faut se demander pourquoi un certain segment de la population refuse de reconnaître que leurs concitoyens et concitoyennes sont quotidiennement victimes de discrimination.

La question se pose à savoir si ce ne serait pas parce que ces représentants ne souffrent pas, eux, de la discrimination systémique constatée à répétition par les études dans ce domaine. Règle générale, les hommes blancs s'en tirent assez bien, si on les compare aux autres groupes. Alors, contrairement à ce qu'en pensent certaines personnes, il est nécessaire d'avoir, comme société, une loi favorisant l'équité en matière d'emploi.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, la législation actuelle était déficiente et devait être améliorée, d'où le projet de loi à l'étude. Au Québec, les femmes ont obtenu de leur gouvernement le dépôt prochain d'un projet de loi proactif sur l'équité salariale. En vertu de ce projet de loi, les entreprises auront à créer un mécanisme paritaire d'évaluation des emplois pour identifier ceux qui sont relativement sous-payés. Les entreprises auront ensuite un délai pour ajuster les salaires.

Un document produit par le Comité de la marche *Du pain et des roses* présentait cette revendication des femmes, par la phrase suivante: «Reconnaissant que la discrimination n'est pas l'exception mais la règle et qu'elle affecte l'ensemble des travailleuses, l'adoption d'une loi proactive est nécessaire.» Les réformistes, dans leurs discours, ne comprennent rien à la réalité québécoise et au type de société dans lequel nous voulons évoluer. S'ils ont la prétention de vouloir venir faire une percée au Québec, ils devraient s'ajuster aux discours, aux réalités québécoises et à ce que nous préconisons comme valeurs sociales dans notre société.

• (1555)

Bien sûr, il s'agit d'équité salariale, alors que le projet de loi à l'étude porte sur l'équité dans l'emploi. En fait, les deux dimensions sont intimement reliées et visent à diminuer l'écart entre les femmes et les hommes, entre les Blancs et les membres des